

SECTION: SECRETARIAT MEDICAL – Bloc 2

722000S20E1 ESST

SECTION SECRETARIAT MEDICAL BLOC 2 DETAILLE

8. PN2 PRISE DE NOTES RAPIDE ET TRANSCRIPTION DE DOCUMENTS MEDICAUX 649		9. DACTYLO 2 DACTYLOGRAPHIE ET TRAITEMENT DE TEXTE APPLIQUES AU MILIEU MEDICAL 651	
Horaire :	Mardi 13h00 - 16h00	Horaire :	Mercredi 13h - 16h20
Professeur :	Mme PEPE Sofia	Professeur :	M. FACXIN Georges
Local :	Labo info (Niveau+2)	Local :	Cyber (Niveau+2)
Début et fin de formation :	06/09/2022 20/06/2023	Début et fin de formation :	12/10/2022 28/06/2023
Nombre de périodes :	120	Nombre de périodes :	120
Capacités préalables requises :	Attestations de réussite « Initiation à la prise de notes rapide » et « Initiation à la dactylographie et au traitement de textes »	Capacités préalables requises :	Attestation de réussite « Initiation à la dactylographie et au traitement de textes »
10. TERMINOLOGIE MEDICALE 655		11. STAGE : SECRETARIAT MEDICAL 656	
Horaire :	Vendredi 13h00 - 17h00	Horaire :	Voir ROI Convention de stage
Professeur :	Mme APA Sonia	Professeur :	Mme APA Sonia
Local :	113 (Niveau 0)		
Début et fin de formation :	16/09/2022 13/01/2023	Début et fin de formation :	05/09/2022 26/05/2022
Nombre de périodes :	60	Nombre de périodes :	160/20
Capacités préalables requises :	C2D, CESI ou test d'admission français niveau C2D	Capacités préalables requises :	Attestations de réussite « Technique de secrétariat médical : organisation médicale et correspondance », « Terminologie médicale », « Eléments de bureautique » et « Initiation à la dactylographie et au traitement de textes »

11. EPREUVE INTEGREE DE LA SECTION « SECRETARIAT MEDICAL »

657

Horaire :	Voir ROI de l'Epreuve intégrée
Professeur :	Mme APA Sonia
Début et fin de formation :	09/01/2023 30/06/2023
Nombre de périodes :	40/20
Epreuve certificative :	Voir ROI de l'Epreuve intégrée
2 ^{ème} session :	
<u>Capacités préalables requises :</u>	Les 11 attestations de réussite constitutives de la section « Secrétariat médical »
<u>Titre délivré :</u>	Certificat de « SECRETARIAT MEDICAL » spécifique à l'enseignement secondaire supérieur de promotion sociale

<u>Titre délivré :</u>	Attestation de réussite à l'issue favorable de chaque UE
Prix :	167.40 €

Horaire donné à titre indicatif, susceptible de changer. Seul l'horaire affiché aux valves de l'établissement aura valeur officielle.

"Pour de plus amples informations, rendez-vous sur notre site web <http://promotionsociale.be> et/ou n'hésitez pas à nous contacter par mail et par téléphone aux heures d'ouverture du secrétariat."